

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## 01 AVRIL 2011

Présents : Arcis sur Aube, Auxon, Bar sur Aube (Diana-Sport), Bar sur Seine, Brienne le château, Chaource, Maizières la Grande Paroisse, Romilly sur Seine, Troyes, Vauchonvilliers, Vendevre sur Barse, Ville sous la Ferté.

Excusé : Monthieramey

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le Président ouvre la séance à 18h30 en souhaitant la bienvenue aux participants, en remerciant Francine Lefèvre, représentant la Ligue, de sa présence et présente les excuses de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Il demande d'observer une minute de silence à la mémoire des archers disparus et pour tous ceux qui sont dans la peine.

L'ordre du jour est abordé.

### **Rapport Moral.**

#### **Mesdames, Messieurs**

Nous avons continué sur notre lancée pour les stages, je pense que nous donnons entière satisfaction aux participants. Je regrette un peu le manque de participation des jeunes, cela reflète le manque de jeunes sur les concours.

Je me réjouis de l'augmentation de participants sur les concours salle, souhaitant que ça continue sur les concours extérieurs. Je pense que le changement des règles sans cesse contribue à la démotivation des archers.

Il devient difficile d'obtenir des disponibilités de salle lors de la saison hivernale. Cette année nous avons été obligé de déplacer 2 dates, pour 1 concours la seule possibilité était le week end de la saint Sébastien, ne désirant pas pénaliser un organisateur pour un fait qui n'est pas de son ressort et que l'on ne maîtrise pas, notre accord à été donné pour la seule date disponible, à savoir le lendemain de la Saint Sébastien. Cela ne plaira pas à certain, mais à situation exceptionnelle, solution exceptionnelle. Cela n'a pas empêché une participation massive lors de cette compétition.

Il serait bien de revenir en arrière c'est-à-dire reprendre des rencontres inter club qui pourraient se faire pendant les séances d'entraînement sous forme de concours par équipe, et après les 1<sup>er</sup> se rencontrent , les 2<sup>ème</sup> aussi et ainsi de suite. Cela pourrait inciter certains archers à venir à la compétition.

Voilà j'ai fini de vous embêter. Je vous remercie pour votre attention et félicitation à ceux qui ont participé aux différents championnats de France.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

**Rapport Financier**

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC  
COMPTES DE RESULTAT DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

CHARGES			PRODUITS		
<b>60 - Achat</b>	<b>Total</b>	<b>4290,80</b>	<b>70 - Recettes propres</b>	<b>Total</b>	<b>5540,80</b>
prestations de services			Licences		2958,00
Achats matières et fournitures		4290,80	Produits annexes (remboursements stramits)		2582,80
Autres fournitures					
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>74 - Subventions</b>	<b>Total</b>	<b>1600,00</b>
Locations			- Etat		
Entretien et réparation			- C.N.D.S.		1100,00
Assurance			Région(s)		
Documentation			Département(s)		500,00
Divers			Commune(s)		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>Total</b>	<b>1970,08</b>			
Rémunérations BEE1		1320,00			
Déplacements BEE1					
Repas stage		117,17			
Récompenses sportives (tir du royaube)		146,60			
Médailles (championnats aube)		386,31			
Frais de réception					
Services bancaires, autres					
Divers					
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>75 - Autres produits</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Impôts et taxes sur rémunération,					
Autres impôts et taxes			Divers		
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>			
Rémunération des personnels,					
Charges sociales,					
Autres charges de personnel)					
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>Total</b>	<b>162,58</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>Total</b>	<b>59,25</b>
Cotisation CDOS		60,00	Intérêts		59,25
Divers (site internet)		102,58			
<b>66 - Charges financières</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES COMPTES DE CHARGES</b>		<b>6423,46</b>	<b>TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS</b>		<b>7200,05</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>		<b>776,59</b>	<b>Résultat de l'exercice (déficit)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>7200,05</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		<b>7200,05</b>

BANQUE	
Solde de l'exercice précédent	7489,02
recette exercice 2010	7200,06
Recettes globales	14689,08
Depenses exercice 2010	6423,46
crédit au 31/12/2010	8265,62

Pas de question posée concernant les comptes, l'assemblée donne quitus à la trésorière.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

***Budget prévisionnel***

CHARGES		PRODUITS			
<b>60 - Achat</b>	<b>Total</b>	<b>890,00</b>	<b>70 - Recettes propres</b>	<b>Total</b>	<b>3000,00</b>
prestations de services			Licences		3000,00
Achats matières et fournitures		800,00	Produits annexes		
Autres fournitures		90,00			
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>Total</b>	<b>200,00</b>	<b>74- Subventions</b>	<b>Total</b>	<b>500,00</b>
Locations			- Etat		
Entretien et réparation		200,00	- C.N.D.S.		
Assurance			Région(s)		
Documentation			Département(s)		500,00
Divers			Commune(s)		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>Total</b>	<b>2300,00</b>			
Rémunérations BEE1		1600,00			
Déplacements BEE1					
Récompenses sportives (+ challenges)		600,00			
Frais de réception		100,00			
Services bancaires, autres					
Divers					
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>75 - Autres produits</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Impôts et taxes sur rémunération,			Divers		
Autres impôts et taxes					
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>			
(Rémunération des personnels,					
Charges sociales,					
Autres charges de personnel)					
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>Total</b>	<b>180,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>Total</b>	<b>70,00</b>
Cotisation CDOS		60,00	Intérêts		70,00
Divers (hébergement site internet)		120,00			
<b>66- Charges financières</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>			
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements</b>	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES COMPTES DE CHARGES</b>		<b>3570,00</b>	<b>TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS</b>		<b>3570,00</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>		<b>0,00</b>	<b>Résultat de l'exercice (déficit)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>3570,00</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		<b>3570,00</b>

Le budget prévisionnel est adopté par l'Assemblée.

***Cotisations 2012***

Le bureau du Comité propose que les tarifs restent inchangés pour la saison 2012.  
A l'unanimité, cette proposition est adoptée.

## COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

### Stages

A ce jour, 4 stages ont déjà été réalisés. 3 pour la saison salle et le premier pour la saison extérieure s'est déroulé le week-end dernier à Troyes.

La participation est un peu chaotique, tous les sélectionnés ne pouvant répondre favorablement à toutes les dates. A chaque stage, une quinzaine de tireurs sont présents.

Les jeunes n'ont pas suivi, seul deux, voir trois, sont réguliers dans leur présence. C'est dommage, c'est l'avenir.

Pour les adultes, cela se passe bien, l'ambiance au sein du groupe est sympathique, le sérieux du travail réalisé est apprécié.

L'animateur est très disponible pour chacun et la continuité des séances de travail se poursuit au travers d'Internet où chacun peut personnaliser son attente ou ses besoins.

Un excellent outil de travail pour les archers participant qu'il ne faut surtout pas abandonner.

Il nous faut remercier les clubs qui accueillent ses stages sans contrepartie.....à méditer !

Il faut définir le lieu du prochain stage. Il est souhaité qu'un club ayant une salle à proximité d'un terrain extérieur soit privilégié. Le bureau sollicite Vendevre pour cet accueil. Le représentant de ce club n'étant pas présent, la question lui sera posée directement. Sinon, un repli sur Troyes serait envisagé.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE L'AUBE

***Challenges Comité***

Complet		Jeunes		Adultes	
Bar sur Aube	34801	Bar sur Aube	32834	Chaource	31007
Arcis sur Aube	32214	Arcis sur Aube	27816	Romilly	19246
Chaource	31007	Vendeuvre	10391	Bar sur Seine	18061
Bar sur Seine	20228	Troyes	8996	Vauchonvilliers	17912
Troyes	20213	Romilly	7599	Troyes	16956
Ville s/s ferté	19610	Brienne	7239	Arcis sur Aube	16904
Romilly	19606	Ville s/s ferté	6571	Bar sur Aube	16337
Auxon	18155	Maizières	4598	Ville s/s ferté	15933
Vauchonvilliers	18088	Auxon	4510	Auxon	13829
Vendeuvre	16901	Vauchonvilliers	4469	Vendeuvre	12638
Maizières	12196	Bar sur Seine	2571	Brienne	8569
Brienne	9691	Chaource	1202	Maizières	8353
Monthieramey	3556	Monthieramey	985	Monthieramey	2571
Soulaines	1759	Ste Germaine	635	Soulaines	1759
Ste Germaine	635	Aix en Othe	0	Aix en Othe	562

**Rappel :** Les challenges débutent le lendemain de l'Assemblée générale pour se terminer la veille de la prochaine Assemblée Générale.

Sont prises en considération toutes les compétitions ouvertes officielles inscrites au calendrier fédéral et se déroulant dans l'Aube.

Toutes les disciplines sont présent en compte.

Classement complet : total des 3 meilleurs scores des archers du même club, toutes catégories confondues avec un maximum un arc à poulies.

Classement jeunes : total des 3 meilleurs scores des archers du même club de la catégorie benjamin à la catégorie junior inclus, avec un maximum un arc à poulies.

Classement adultes : total des 3 meilleurs scores des archers du même club de la catégorie senior à super vétéran avec un maximum un arc à poulies.

***Récompenses***

Sont récompensés pour leur résultat au différents championnats de France :

- Aurore COULY, Arcis sur Aube, médaille d'argent au championnat de France Salle
- Catherine HENRION, Romilly sur Seine, médaille de broze au championnat de France fédéral
- Bérenger CHAILLIOT, Arcis sur Aube, médaille bronze u championnat de France fédéral.

**Questions diverses**

Q : Finale départementale Trophée Champ'ardennais, où, quand ?

R : Le 14 mai 2011 à Auxon

Q : Roy de l'Aube organisé par les Archers du Lac, où, quand ?

R : A Arcis sur Aube le 30 avril 2011

Q : Peut on défrayer les clubs qui reçoivent les stages du Comité ?

R : Les clubs intéressés font savoir que si il accueil les stages c'est que cela leur fait plaisir et qu'ils ne désirent en aucun cas un défraiement pour ces actions.

Q : Le comité, en absence de CNDS, peut il participer au frais de fourniture des stramits des clubs organisateurs de compétition ?

R : une enveloppe de 1000,00€ (mille euros) sera partagée au prorata des factures des clubs demandeurs. Ils sont d'ailleurs invités à faire parvenir au comité le plus rapidement possible leur besoin afin de réaliser une commande groupée.

Info des Archers Troyens : Les clubs ayant payé 20 € à la Fédération doivent recevoir un kit promotionnel. Aucun club n'ayant réceptionné ce kit, un mail sera adressé à la fédération afin de réclamer ce fameux kit.

Francine Lefevre prend la parole pour informer l'ensemble des clubs que lors de la dernière réunion du comité directeur de la ligue, il a été décidé qu'un club n'ayant pas d'arbitre ne pourra plus organiser un championnat départemental.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le Président lève la séance à 19h45.

Pour le Comité directeur,  
le secrétaire,  
R. Van-Ryseghem